



Plan-masse et de situation. D'après le plan cadastral, 1980, section AO, parcelle 150, éch. 1 : 1 000, agrandi.

IVR52_20004904563A4

Auteur de l'illustration : I. Frager

Date de prise de vue : 2006

(c) Ville d'Angers ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général communication libre, reproduction soumise à autorisation